

**Zeitschrift:** Bulletin de l'Association Pro Aventico  
**Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)  
**Band:** 42 (2000)

**Artikel:** "Etats d'armes" : les militaria d'Avenches/Aventicum  
**Autor:** Voirol, Annick  
**Kapitel:** Le matériel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-245972>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le problème du rôle joué par la ceinture, ou *cingulum militare*, doit également être évoqué. Au début de notre ère, ce ceinturon militaire était le symbole du soldat par excellence<sup>5</sup>, le signe distinctif qui indiquait son statut et le différenciait du civil. Il est donc tout naturel qu'on le prenne ici en compte. A une époque plus tardive, notamment au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, il est vrai que le rôle de la ceinture a évolué; si son attribution restait en premier lieu militaire<sup>6</sup>, on la trouvait également portée parfois dans la sphère civile<sup>7</sup>.

Venons-en au problème le plus épique, celui du harnachement des chevaux. En raison de la méconnaissance actuelle de l'équipement des chevaux civils à l'époque romaine<sup>8</sup>, il peut paraître imprudent de vouloir cantonner ces objets au contexte militaire. Mais au vu de l'abondance des effets de harnachement dans les sites à caractère militaire, comme les forts de Bretagne ou la zone du *limes* rhéno-danubien, force est de constater leur lien étroit avec la présence de soldats. Il existe certes quelques témoignages du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. figurant des chevaux montés par des civils – notamment dans les provinces, en relation avec le domaine de la chasse – mais ceux-ci sont négligeables face au nombre de trouvailles en contexte militaire. On peut donc affirmer que ce sont généralement des harnais militaires que l'on retrouve<sup>9</sup>. Nous résumerons donc en disant que, sans exclure totalement la possibilité d'une appartenance civile pour de tels objets, la probabilité qu'ils soient militaires est suffisamment élevée pour justifier leur présence dans ce catalogue des *militaria*.

La catégorie suivante, nommée «autre équipement», prend en compte des boucles diverses, des boutons à anneau et des boutons à rivet; comme pour les objets de harnachement, on ne peut pas prouver l'appartenance systématique de ce matériel aux *militaria*, mais c'est leur présence récurrente dans des sites militaires qui nous a poussée à les prendre en considération.

Une dernière catégorie comprend les objets hypothétiquement militaires, mais dont la présence dans ce catalogue ne peut être entièrement justifiée; c'est le plus souvent en raison de leur caractère fragmentaire ou de l'absence de parallèle satisfaisant qu'ils ont été rejetés dans le paragraphe appelé «*Militaria?*».

D'autres objets auraient encore pu être pris en compte dans le cadre de cette étude: c'est le cas notamment des éperons et des mors; comme les objets précités, ils peuvent également être liés à une présence militaire. Toutefois, leur nombre relativement restreint, ainsi que la fréquente incertitude quant à leur lieu de trouvaille, nous ont incitée à les laisser de côté dans le cadre de ce travail, sans toutefois pour

autant exclure la possibilité de les traiter dans une étude ultérieure. Les talons de hampes n'ont été pris en considération que dans la mesure où ils ont été mis au jour en compagnie d'un fer de lance ou d'une pointe de projectile, cela dans le but d'éliminer les talons qui pouvaient garnir l'extrémité d'un simple pieu. Enfin, le problème des fibules ne sera pas étudié ici; bien que certains types provenant d'Avenches puissent être mis en relation avec le domaine militaire (types Riha 3.23, fibules en forme de pelte; type Riha 5.2, fibules d'Aucissa; type Riha 6.5, fibules cruciformes), les auteurs s'accordent en général à dire qu'il ne s'agit pas de types spécifiquement et exclusivement militaires<sup>10</sup>. Il serait toutefois intéressant, dans le cadre d'une étude plus large, d'étudier la répartition des fibules en relation avec celle des *militaria*.

## Le matériel

Les *militaria* d'Aventicum se divisent en six grandes catégories:

1. Les armes
  - 1.1. Les armes offensives
  - 1.2. Les armes défensives
2. Les ceintures et les tabliers de lanières
3. Les récompenses militaires (ou *dona militaria*)
4. Le harnachement des chevaux
5. Les autres effets d'équipement
6. Les objets supposés militaires (*militaria?*)

Le matériau que l'on rencontre le plus fréquemment est le bronze (terme général employé pour désigner tous les alliages de métal non-ferreux à base de cuivre), qui constitue autant les éléments de fourreaux que les écailles des cuirasses, les différentes parties des ceintures et des tabliers de lanières, les boucles diverses ou les éléments de harnachement des chevaux, par exemple les phalères, les pendeloques et les appliques diverses. C'est dans le domaine des armes offensives qu'apparaît le fer, qui forme les projectiles d'artillerie, les lances et les flèches, ainsi que la lame des glaives; ce matériau est aussi utilisé dans la fabrication des cuirasses segmentées (plaques) et des cottes de mailles. L'os est nettement plus rare; pourtant, on le retrouve – associé à de l'ivoire – dans la composition des poignées de glaives et d'épées, ainsi que sous la forme d'une glissière de fourreau et d'un bouton à anneau. Les bois de cerf ont été utilisés pour créer des pendeloques, dont le caractère militaire n'est pas assuré. Enfin, on relèvera la présence d'un médaillon en verre, qui décorait une phalère.

<sup>5</sup> BISHOP 1991, p. 21; DESCHLER-ERB 1999, p. 40.

<sup>6</sup> NÖLKE 1986, p. 215.

<sup>7</sup> VON SCHNURBEIN 1995, p. 145.

<sup>8</sup> RABEISEN 1990b.

<sup>9</sup> BISHOP 1988, p. 116.

<sup>10</sup> Voir les avis divers de: RIHA 1994, p. 19-20 et MAZUR 1998, p. 26 pour le type 3.23; RIHA 1994, p. 19-20, REY-VODOZ 1998, p. 24-25 et MAZUR 1998, p. 34 pour le type 5.2; DONDER 1994, p. 137, RIHA 1979, p. 169-171, RIHA 1994, p. 19-20, MAZUR 1998, p. 53 et KAZANSKI 1995, p. 37 pour le type 6.5. Seule E. RIHA accepte une attribution purement militaire pour les trois types.